

## Techniciennes et techniciens en éducation spécialisée – temps plein/temps partiel

**Vous rêvez d’une carrière stimulante et enrichissante vous permettant d’apporter votre soutien aux élèves à besoins particuliers de la métropole ?**

Le CSSDM est à la recherche de diplômé-e-s et d’étudiant-e-s en éducation spécialisée afin de pourvoir des remplacements à **temps plein** ou à **temps partiel** dans ses établissements scolaires.

### Principales attributions

La personne salariée de cette classe d’emploi applique, en collaboration avec l’équipe multidisciplinaire, des techniques et des méthodes d’éducation spécialisée, soit dans le cadre d’un plan d’intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage, soit dans le cadre d’un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier.

### Concrètement, vous :

- Participerez à l’élaboration et à la rédaction du plan d’intervention et sélectionnez des mesures à prendre pour atteindre les objectifs qui y sont déterminés.
- Élaborez, organiserez et animerez des activités éducatives, culturelles, ludiques et sportives visant à développer des habiletés sociales, cognitives, psychomotrices, de communication ou autres.
- Interviendrez auprès des élèves en réaction avec leur environnement et leur procurerez une relation d’aide.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés? Lisez les [témoignages de nos ambassadeurs](#) !

## Qualifications recherchées

**Option 1 :** Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (ou être en deuxième ou troisième année d'études dans un programme technique) dans l'une des disciplines suivantes :

- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques d'intervention en délinquance

**Option 2 :** Être titulaire d'un diplôme d'études collégiale (DEC) OU d'une majeure OU d'une scolarité équivalente à 4 sessions collégiales n'ayant pas nécessairement mené à l'obtention d'un diplôme OU d'une scolarité universitaire équivalente à 60 crédits n'ayant pas nécessairement mené à l'obtention d'un diplôme ET d'un des diplômes suivants :

- AEC en éducation spécialisée
- Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

**Option 3 :** Être titulaire d'un des diplômes suivants :

- AEC en éducation spécialisée
- Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

*\*Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.*

## Compétences recherchées

- Habiletés pour la communication écrite et verbale
- Excellente aptitude pour les communications interpersonnelles
- Capacité à travailler en équipe

## Rémunération

Taux horaire variant entre 24,78 et 35,67 \$/heure, selon votre scolarité et vos expériences de travail.

## Avantages

- Salaire et avantages sociaux enviables
- Travailler auprès de différentes clientèles
- La possibilité d'avoir accès à des postes réguliers menant à la sécurité d'emploi
- Six semaines de vacances et plusieurs jours fériés
- Fonds de pension public très intéressant
- Horaire de jour, du lundi au vendredi seulement
- Possibilité de travailler selon vos disponibilités
- Le choix de votre secteur géographique professionnel

Saviez-vous que le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine ? Consulter notre [carte des territoires](#).

## Venez faire la différence dans la vie de plusieurs jeunes dans nos écoles !

Pour postuler, cliquez [ici](#) !

*Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.*

*Le personnel du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM, d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).*

*Le CSSDM remercie les candidates et les candidats de leur intérêt.*